



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En français dans le texte

Émission diffusée le 27 mars 2021

Objet d'étude : Le roman et le récit du Moyen Âge au XXI^e siècle

Parcours : Le personnage de roman, esthétiques et valeurs

Œuvre : Stendhal, *Le Rouge et le Noir*

Pour les classes de première de la voie générale

Extrait : livre I chapitre XVIII, de « Dès le matin du dimanche, des milliers de paysans... » à « La seule cérémonie de Bray-le-Haut coûta trois mille huit cents francs. »

I. ANALYSE LITTÉRAIRE

Introduction/Mise en situation

À la fin de 1832, sous la signature « D. Gruffo Papera », Stendhal écrit un article sur *Le Rouge et le Noir*, destiné à la presse italienne. Il y défend la nouveauté de son roman, résolument moderne selon lui, parce qu'il a l'audace de représenter son époque : auparavant, « Personne [...] n'avait peint avec quelques soins les mœurs données aux Français par les divers gouvernements qui ont pesé sur eux pendant le premier tiers du XIX^e siècle. » Voilà qui est chose faite avec *Le Rouge et le Noir*, que l'auteur invite à lire comme une « chronique de 1830 », en prise directe avec l'actualité de son temps.

Stendhal est ainsi le premier romancier qui choisit d'accorder, au cœur de la fable, une place essentielle à l'arrière-plan historique et social. Ce parti-pris novateur s'explique par la période à laquelle il a vécu : toute son existence a été gouvernée par le poids de l'Histoire. Aîné d'une famille bourgeoise de trois enfants qui se pensait « au bord de la noblesse », le jeune Henri Beyle est né à Grenoble le 23 janvier 1783, juste avant la fissure historique de 1789, laquelle engloutit l'Ancien Régime dans les affres de la Révolution et de l'aventure napoléonienne qui en est issue. Dans la *Vie de Henry Brulard*, son autobiographie romancée, Stendhal dépeint le petit garçon qu'il était, fort réjoui de la mort du roi : « Je fus saisi d'un des plus vifs mouvements de joie que j'aie éprouvés dans ma vie ». Après la disparition prématurée de sa mère adorée, cet enfant au « caractère atroce » grandit dans le rejet et la haine du milieu dont il est issu. Dès qu'il le peut, il s'échappe de Grenoble ; le 10 novembre 1799, il arrive à Paris, juste après le coup d'État du général Bonaparte, qu'il admire. Ce gros garçon joufflu et sensible, au visage si déroutant qu'on le surnomme « le Chinois », abandonne immédiatement son projet d'entrer à l'École polytechnique pour devenir secrétaire au ministère de la Guerre. Il accepte avec enthousiasme de participer à la campagne d'Italie ; au-delà des Alpes, il découvre sa seconde patrie. Dès lors, il mène une brillante carrière militaire et politique, qui s'achève avec la chute de Napoléon en 1814. Démobilisé, indésirable dans la France de la Restauration, Beyle se réfugie en Italie et se jette frénétiquement dans l'écriture, notamment d'ouvrages sur la peinture et

la musique : « Plus d'happiness for me without travail » résume-t-il dans son journal, dans ce français qui lui est propre. C'est en 1817 qu'il choisit le pseudonyme définitif de Stendhal, d'après le nom d'une petite ville allemande (Stendal). De retour à Paris, il vit en écrivant, en imprimant. Un autre changement de régime, celui entraîné par la Révolution de 1830, modifie à nouveau le cours de sa vie : il est nommé consul en Italie, à Trieste, puis à Civitavecchia. Malade, il revient à Paris en 1842 où il meurt dans une relative indifférence. Dès la fin du XIXe siècle, les « happy few », « ces amis inconnus » pour lesquels il a écrit, lui vouent un culte presque amoureux, comme à nul autre écrivain et contribuent à rendre son œuvre célèbre.

Si Stendhal est d'abord connu comme essayiste et comme romancier, il a aussi donné dans le journalisme. De 1822 à 1829, il adresse à diverses revues britanniques des chroniques portant sur la vie politique, culturelle, parisienne et mondaine de la société française sous la Restauration. Cette activité de « reporter », comme il la désignait lui-même, lui permet de coller à l'actualité la plus immédiate et de rendre plus vif le regard qu'il porte sur le monde. Il se servira de cette expérience pour écrire *Le Rouge et le Noir* : c'est dans le « journal du matin » qu'il va tirer la matière première de ce roman. Ainsi, même si le raccourci est un peu rapide et souvent discuté, *Le Rouge* serait né de comptes rendus de procès parus dans La Gazette des tribunaux. À la fin des années 1820, au moment où Stendhal entreprend son roman, deux faits divers occupent le devant de la scène et ont pu inspirer l'écrivain : les tristes affaires Berthet et Lafargue. Antoine Berthet, fils de forgeron, a été condamné à être guillotiné en 1827 pour avoir tenté d'assassiner, en pleine messe, sa maîtresse, madame Michoud de la Tour, des enfants de laquelle il était aussi le précepteur. En 1829, Adrien Lafargue, ébéniste de 25 ans, est condamné à cinq ans de prison pour avoir tué sa maîtresse de deux coups de pistolets et lui avoir coupé la tête avec son couteau.

Toutefois, l'inspiration du *Rouge et le Noir* ne se limite pas à ces sinistres faits divers. Comme il l'explique à Balzac dans une célèbre lettre écrite en 1842, Stendhal a cherché à y mettre en scène un grand nombre de « petits faits vrais » : ceux-ci constituent les « pilotis » sur lesquels repose son œuvre. Il y peint donc « la France telle qu'elle est en 1830 », en retraçant le parcours de Julien Sorel, un « fils de charpentier » mené par l'ambition, qui a pris « la résolution inébranlable de s'exposer à mille morts plutôt que de ne pas faire fortune ». Ce dernier a grandi à Verrières, médiocre ville de province, en rêvant de Napoléon, son idole, et de gloire militaire. Mais la modestie de ses origines sociales l'oblige à reconsidérer ses desseins : faute de réussir par les armes, il tentera d'y parvenir par les ordres, en se faisant prêtre. Au début du roman, il est engagé comme précepteur des enfants de monsieur de Rênal, le maire de Verrières. Il fait alors la rencontre de la tendre madame de Rênal, dont il entreprend la séduction par orgueil et défi social, parce qu'il se le « doit à lui-même » : il voit dans cette conquête une sorte de revanche sur son origine plébéienne et surtout sur le mépris de classe qu'il croit sentir chez ces aristocrates.

Le passage choisi se trouve dans le chapitre XVIII de la première partie du roman, qui s'intitule « Un roi à Verrières ». Julien est devenu l'amant de madame de Rênal. Stendhal interrompt un temps le récit de leurs amours pour relater un fait divers digne des gazettes de l'époque : la venue à Verrières de sa Majesté le roi de ***, demeuré anonyme, qui met toute la petite ville en émoi. Le préfet a demandé la formation d'une garde d'honneur et madame de Rênal a obtenu que Julien puisse en faire partie. Le jeune homme doit aussi prendre part à la « grande cérémonie religieuse » organisée pour cette occasion extraordinaire : « le roi de *** ne voulait pas passer à Verrières sans visiter la fameuse relique de saint Clément que l'on conserve à Bray-le-Haut, à une petite lieue de la ville. »

Extrait tiré du chapitre XVIII « Un roi à Verrières ».

Stendhal reporter

Cette visite royale qui vient bouleverser les jours monotones de Verrières n'est pas simplement le fruit de l'imagination de Stendhal. Elle est un amalgame entre deux événements contemporains de la rédaction du roman : la venue à Grenoble du roi François 1^{er} de Naples en 1829 et celle du roi Charles X à la chapelle des Lazaristes, rue de Sèvres à Paris, en 1830. Stendhal s'inspire ainsi directement de chroniques relatées dans La Quotidienne, un journal de son époque : à son tour, il se fait reporter et prend un plaisir apparent à

renouer avec sa plume de journaliste. Le début du passage a en effet les allures d'un article de presse, d'une véritable chronique, qui retranscrit avec bonheur et vivacité l'émotion des habitants de la petite ville soudain mise à l'honneur, venus en masse pour assister au spectacle. Car c'est bien un spectacle qu'occasionne l'arrivée du roi, spectacle éclatant, étincelant, placé sous les meilleurs auspices : il fait « le plus beau soleil », « un grand feu » annonce l'entrée du souverain « sur le territoire du département » ; défilent ensuite les « brillants uniformes » de la garde d'honneur devant des spectateurs littéralement éblouis. On note la présence de nombreux verbes de perception qui permettent de suivre la circulation des regards.

Le tableau que nous présente le romancier n'est pas que visuel, il est aussi sonore. Le spectacle est tonitruant : il commence au « son de toutes les cloches », avec « les décharges répétées d'un vieux canon espagnol ». Stendhal adopte le point de vue de la foule et donne à entendre, au discours indirect libre et au discours direct, les commentaires des autochtones, issus de toutes les catégories sociales, sur le défilé : autant de petits traits qui rendent la chronique particulièrement vivante et savoureuse.

La cérémonie de Bray-le-Haut qui suit le défilé est tout aussi éblouissante, même si, plus intime, elle est réservée à de rares initiés, dont Julien a le privilège de faire partie. Ce dernier est « stupéfait d'admiration » devant le faste déployé et la solennité de la procession religieuse. Il a même le bonheur de voir le roi « de très près ». L'épisode a aussi un intérêt politique. Le souverain, de passage à Verrières, vient s'agenouiller devant un saint : c'est le signe de l'alliance du trône et de l'autel, socle fondateur du régime de la Restauration. Avec malice, Stendhal souligne l'intérêt journalistique de ce « grand événement », renvoyant ainsi implicitement le lecteur à ses propres sources : « Nous ne répéterons point la description des cérémonies de Bray-le-Haut ; pendant quinze jours elles ont rempli les colonnes de tous les journaux du département. » Si l'on souhaite en savoir davantage sur la venue du roi de *** à Verrières, il n'y a qu'à lire la presse ! En refusant de se livrer à la description des cérémonies de Bray-le-Haut, Stendhal rappelle implicitement que s'il aime à jouer les « reporters », il est avant tout romancier. Et le roman est, selon lui, « un miroir qui se promène sur une grande route. Tantôt il reflète à vos yeux l'azur des cieux, tantôt la fange des bourbiers de la route. » Rien de plus vrai dans ce passage qui voit se succéder sur les chemins de Verrières le défilé solaire de la garde d'honneur et la chute pathétique du pauvre monsieur de Moirod, dans « l'unique bourbier qui fût sur la grande route ».

Ainsi, ce n'est pas une simple chronique que ces quelques pages donnent à lire : la visite du souverain constitue en effet un moment décisif dans la formation de Julien Sorel, un véritable tournant romanesque.

Julien défile

La venue du roi de *** à Verrières est aussi un événement personnel pour le héros. Grâce à l'intervention de madame de Rênal, Julien a obtenu le privilège de faire partie de la garde d'honneur : il peut alors endosser le « bel habit bleu de ciel » qui le fait rêver depuis son enfance. Durant le défilé, il est « le plus heureux des hommes ». Sa fierté est à son comble lorsqu'il parvient devant la foule à maîtriser son cheval qui saute hors du rang. Ébloui peut-être par le soleil et par ses épaulettes, « plus brillantes » que celles des autres « parce qu'elles étaient neuves », Julien semble sur un petit nuage, transporté dans son rêve : « Il était officier d'ordonnance de Napoléon et chargeait une batterie ». Il demeure indifférent aux réactions qu'il suscite dans la foule.

En effet, bien malgré lui, Julien devient le centre du spectacle. D'abord, on ne distingue en lui qu'un « fort joli garçon, très mince », et on ne le reconnaît pas. Mais très vite, « le petit Sorel, fils du charpentier », est identifié, et les habitants de Verrières s'insurgent de le voir défiler parmi la garde d'honneur. Les propos rapportés au discours indirect libre et au discours direct font entendre tout le mépris de classes et la méchanceté des mauvaises langues de Verrières à l'égard du pauvre Julien, « ce petit insolent né dans la crotte ». Seule madame de Rênal porte un regard attendri et frémissant sur le jeune homme en habit bleu. Mais pour la société, cela est évident, Julien ici n'est pas à sa place. La parenthèse est d'ailleurs de courte durée : après avoir défilé, le héros doit se dépêcher de reprendre son « petit habit noir râpé » pour rejoindre la cérémonie de Bray-le-Haut.

Julien face au miroir

L'initiation se poursuit lorsque Julien arrive dans « l'antique abbaye » qui se trouve « au sommet d'une fort belle colline ». Il change alors une nouvelle fois de tenue et revêt « une soutane et un surplis » que lui remet son protecteur le vieil abbé Chélan. S'il a rendu ses « beaux cheveux bouclés très plats » et porte « fort bien » ce nouveau vêtement, il a pourtant oublié d'ôter ses éperons, qu'on peut apercevoir « sous les longs plis de la soutane ». Cet oubli est loin d'être anodin : Julien, étourdi par le défilé, a encore la tête pleine de rêves de gloire militaire. Toutefois, il va alors vivre une expérience qui va l'amener à reconsidérer ses ambitions : il s'agit de la rencontre avec le jeune évêque d'Agde, rencontre capitale dans la formation du jeune homme. Julien était l'objet de tous les regards lors du défilé militaire : il va maintenant devenir spectateur d'une cérémonie dont il tirera une importante leçon. Stendhal a recours à la focalisation interne, et adopte le point de vue du personnage. Suite à une méprise, le jeune homme pénètre dans l'appartement de l'évêque d'Agde, qui doit présider aux offices. Il évolue à travers un espace labyrinthique et théâtral, pour parvenir jusqu'à « une immense salle gothique extrêmement sombre », lieu initiatique s'il en est. Là, le héros découvre une scène fort étrange : un jeune homme comme lui, « en robe violette et en surplis de dentelles », donne des bénédictions devant un miroir. Le lecteur, grâce à l'habit violet, devine qu'il s'agit de l'évêque, mais pas Julien qui semble aveuglé. Lorsque ce dernier réalise enfin, en apercevant la croix pectorale, à qui il a affaire, il est profondément bouleversé : « Si jeune pensa Julien ; tout au plus six ou huit ans de plus que moi !... ».

La stupéfaction du personnage souligne les chocs nécessaires d'une initiation. Il n'en croit pas ses yeux, vraiment, lorsqu'il ose « enfin comprendre » le sens de la mascarade à laquelle se livre l'évêque devant le miroir : tel un acteur qui s'apprête à entrer en scène, le prélat s'exerce en fait à donner la bénédiction ! Fasciné, Julien va immédiatement s'identifier au jeune évêque d'Agde : ce n'est pas par hasard qu'il le rencontre pour la première fois auprès de ce miroir à travers lequel leurs reflets se confondent. Face à cet alter ego, le « fils du charpentier » a soudain « honte de ses éperons » ; oubliés, le « bel habit bleu », le son du canon, « Napoléon » et « la gloire militaire » ! Julien prend conscience qu'une carrière ecclésiastique lui permettra de s'élever plus rapidement dans la société et lui garantira davantage de succès. Indirectement, l'épisode renvoie au titre du roman, *Le Rouge et le Noir*. Ce titre, sur lequel Stendhal ne s'est pas expliqué, a donné lieu à de nombreuses interprétations. L'explication la plus traditionnelle veut que ces deux couleurs expriment l'alternative dans laquelle se trouve l'ambitieux Julien Sorel. Pour un jeune homme né dans le peuple, il n'y avait que deux moyens de sortir de sa condition : l'armée et la prêtrise. Le Rouge évoquerait donc les uniformes militaires et le Noir, la soutane des prêtres. Ici, le héros passerait donc du Rouge au Noir. Le récit de la venue du souverain tourne finalement à la satire sociale : Stendhal dénonce l'hypocrisie religieuse, tout en montrant qu'il suffit d'endosser le bon costume et de s'exercer à jouer la comédie pour trouver sa place dans le théâtre du monde. « Que ne fait-on pas avec de l'adresse ! » pense Julien : telle est la leçon qu'il retire de cette initiation. Leçon qu'il a déjà mise en application, puisque d'un « regard impérieux », il est parvenu à s'emparer de la mitre de Monseigneur pour la lui apporter et l'aider à la placer sur son auguste tête. Le neveu de monsieur de la Mole est bien trop jeune pour être évêque ? Peu importe, il interprète parfaitement le rôle qui lui a été dévolu par népotisme, et, surtout, la mitre lui sied à merveille ! « Habit bleu de ciel », « petit habit noir râpé », « soutane en surplis », « robe violette » : dans *Le Rouge et le Noir*, en définitive, tout est histoire de garde-robe.

II. Point de grammaire

Les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles

Rappel : les propositions subordonnées.

La phrase complexe contient plusieurs propositions : avec des verbes conjugués, infinitives (sujet + infinitif) ou participiales (sujet + participe). Dans la phrase complexe, les propositions peuvent être :

- juxtaposées (= reliées par une virgule, deux points ou un point-virgule) ; elles sont alors indépendantes.
- coordonnées (= reliées par une conjonction de coordination : « mais », « ou », « et », « or », « ni », « car » ou un adverbe de liaison : « puis », « ensuite », « enfin », etc.) ; elles sont alors indépendantes.
- subordonnées (= reliées par des mots subordonnants : conjonctions de subordination – « que », « si », etc. –, pronoms relatifs – « qui », « que », « quoi », « dont », « où », etc. – mots interrogatifs – « comment », « quel », etc.) ; on distingue alors la proposition principale, non supprimable et la ou les propositions subordonnées, qui sont le plus souvent introduites par un mot subordonnant. En effet, bien qu'elles ne soient pas introduites par un mot subordonnant, les propositions participiales et infinitives sont des subordonnées.

Les propositions subordonnées ont toujours une fonction syntaxique par rapport à la proposition principale. On distingue trois catégories de subordonnées, classées selon leur fonction dans la phrase (complément du nom, complément d'objet direct, complément circonstanciel...) et le mot qui les introduit (pronom relatif ou conjonction de subordination)

- Les propositions subordonnées relatives qui complètent un groupe nominal ou un pronom, appelé antécédent, situé dans une autre proposition.
- Les propositions subordonnées conjonctives introduites par « que » complètent directement le verbe de la proposition principale (« dire », « penser », « constater », « voir », « regretter », « craindre », etc.).
- Les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles (introduites par « comme », « si », « quand », « lorsque » etc.) sont liées à l'ensemble de la proposition principale. Comme un complément circonstanciel, elles sont déplaçables ou supprimables. Elles expriment une circonstance (lieu, action, temps, durée, manière, but, moyen, accompagnement) ou une relation logique (cause, conséquence, opposition, concession, hypothèse).

Relevé et analyse des propositions subordonnées conjonctives circonstancielles de l'extrait

Cet extrait du chapitre XVIII du *Rouge et le Noir* de Stendhal contient 20 occurrences de propositions subordonnées conjonctives circonstancielles.

On peut établir le relevé suivant à partir de l'extrait littéraire étudié (les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles sont soulignées dans le relevé).

Propositions subordonnées conjonctives circonstancielles de cause

Ces subordonnées sont introduites par « puisque », « parce que », « vu que », « étant donné que... » Dans le cas de « puisque », la proposition subordonnée sert à justifier la principale.

1. « Quoi, parce que ce petit ouvrier déguisé en abbé était précepteur de ses marmots, il avait l'audace de le nommer garde d'honneur, au préjudice de MM. tels et tels, riches fabricants ! »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de cause, introduite par la locution conjonctive « parce que », dépend de la proposition qui la régit : « il avait l'audace de le nommer garde d'honneur » ; elle exprime la cause de la présence de Julien parmi les gardes d'honneur. Elle apparaît au début de cette phrase au discours indirect libre, car Stendhal veut souligner l'indignation de la foule apercevant Julien dans le défilé, ainsi que le mépris que le jeune homme suscite.

2. « Ses épaulettes étaient plus brillantes, parce qu'elles étaient neuves. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de cause, introduite par la locution conjonctive «

parce que », dépend de la proposition qui la régit : « Ses épaulettes étaient plus brillantes » ; elle exprime la cause pour laquelle l'uniforme de Julien attire davantage les regards, et souligne la nouveauté de l'uniforme endossé pour l'occasion, qui prend ainsi l'allure d'un déguisement.

3. « Son cheval le déposa mollement dans l'unique borbier qui fût sur la grande route, ce qui fit esclandre, parce qu'il fallut le tirer de là pour que la voiture du roi pût passer. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de cause, introduite par la locution conjonctive « parce que », dépend de la proposition qui la régit : « ce qui fit esclandre ». Elle apparaît au milieu de la phrase pour souligner la situation délicate dans laquelle se trouve le pauvre monsieur de Moirod.

Propositions subordonnées conjonctives circonstancielle de temps

Ces subordonnées sont introduites par « quand » / « lorsque », « pendant que », « après que », « depuis que », « comme »... « Quand » et « lorsque » sont synonymes (« lorsque » a une valeur plus littéraire). L'aspect temporel exprimé peut être, selon les temps verbaux utilisés, soit la simultanéité, soit la succession. Les actions sont simultanées quand les verbes de la principale et de la subordonnée sont conjugués au même temps. Les actions sont successives quand le temps utilisé dans la subordonnée est antérieur à celui du verbe principal.

Nota bene : une conjonctive complément circonstanciel avec « avant que » se construit avec le subjonctif ; une conjonctive complément circonstanciel avec « après que » se construit à l'indicatif.

1. « Pendant qu'il était l'occasion de tant de propos, Julien était le plus heureux des hommes. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la locution conjonctive « pendant que », dépend de la proposition qui la régit : « Julien était le plus heureux des hommes ». Elle exprime ici la simultanéité. Elle apparaît au début de la phrase pour souligner le décalage entre les sentiments ressentis par Julien et les propos dont il est l'objet. Le jeune homme, tout entier à son bonheur de défilier, n'a aucune conscience du mépris qui l'entoure.

2. « Son bonheur n'eut plus de bornes, lorsque passant près du vieux rempart, le bruit de la petite pièce de canon fit sauter son cheval hors du rang. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la conjonction de subordination « lorsque », dépend de la proposition qui la régit : « Son bonheur n'eut plus de bornes ». Elle exprime ici la simultanéité. Elle met en relief le moment durant lequel Julien connaît l'apogée de son bonheur. Ce moment est surprenant car il est associé à la notion de danger, danger que le héros se montrera capable de maîtriser, ce dont il retirera une immense fierté.

3. « [...] elle arriva à temps pour frémir, quand son cheval l'emporta hors du rang. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la conjonction de subordination « quand », dépend de la proposition qui la régit : « elle arriva à temps pour frémir ». Elle exprime ici la simultanéité. Elle souligne la présence de madame de Rênal au moment où Julien est en danger.

4. « Dix mille paysans crièrent : Vive le roi, quand le maire eut l'honneur de haranguer Sa Majesté. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la conjonction de subordination « quand », dépend de la proposition qui la régit : « Dix mille paysans crièrent : Vive le roi ». Elle exprime ici la simultanéité. Elle met en relief la concordance entre les clameurs des paysans et le salut du maire.

5. « Une heure après, lorsque, (tous les discours écoutés), le roi allait entrer dans la ville, la petite pièce de canon se remit à tirer à coups précipités. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la conjonction de

subordination « lorsque », dépend de la proposition qui la régit : « la petite pièce de canon se remit à tirer à coups précipités ». Elle exprime ici la simultanéité. Elle apparaît au début de la phrase, pour mettre en avant la clôture de la cérémonie. Dans cette subordonnée, on remarquera la présence d'une subordonnée participiale de temps : « tous les discours écoutés » ; cette participiale marque la succession.

6. « À peine le roi fut-il à l'église, que Julien galopa vers la maison de M. de Rênal. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps est ici construite à l'aide de la locution conjonctive « à peine... que ». Elle dépend de la proposition qui la régit : « Julien galopa vers la maison de M. de Rênal. » Elle exprime ici la simultanéité. Elle apparaît au début de la phrase pour mettre en valeur l'empressement de Julien.

7. « On se moqua de lui quand il voulut expliquer qu'en sa qualité de doyen du chapitre noble de Bray-le-Haut, il avait le privilège d'être admis en tout temps auprès de l'évêque officiant. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la conjonction de subordination « quand », dépend de la proposition qui la régit : « On se moqua de lui ». Elle exprime ici la simultanéité. Elle souligne le manque de considération dont est victime l'abbé Chélan.

8. « À mesure qu'il approchait, il distinguait mieux son air fâché. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la locution conjonctive « à mesure que », dépend de la proposition qui la régit : « il distinguait mieux son air fâché ». Elle exprime ici la simultanéité. Elle apparaît en début de phrase pour mettre en avant le point de vue de Julien sur la situation, qui se dévoile à lui petit à petit.

9. « Comme ce jeune homme se tournait vers lui, Julien vit la croix pectorale sur sa poitrine : c'était l'évêque d'Agde. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la conjonction de subordination « comme », dépend de la proposition qui la régit : « Julien vit la croix pectorale sur sa poitrine ». Elle exprime ici la simultanéité, avec une nuance de cause. Elle apparaît en début de phrase pour souligner la révélation qui est en train de s'opérer pour Julien.

10. « Quand Julien fut arrivé au milieu de la salle, il se retourna vers l'évêque [...] »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la conjonction de subordination « quand », dépend de la proposition qui la régit : « il se retourna vers l'évêque ». Elle exprime ici la simultanéité. Elle souligne ainsi à quel point Julien est fasciné par l'évêque, vers lequel son regard est toujours attiré.

11. « Comme il arrivait dans la cellule où se tenaient les valets de chambre, il vit la mitre entre leurs mains. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la conjonction de subordination « comme », dépend de la proposition qui la régit : « il vit la mitre entre les mains ». Elle exprime ici la simultanéité, avec une nuance de cause et souligne la vivacité du regard de Julien, attiré immédiatement par la mitre de l'évêque.

12. « L'évêque traversait lentement la salle ; lorsqu'il fut arrivé sur le seuil, les curés se formèrent en procession. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, introduite par la conjonction de subordination « lorsque », dépend de la proposition qui la régit : « les curés se formèrent en procession ». Elle exprime ici la succession des événements. Elle apparaît en début de phrase pour mettre en avant la place que l'évêque occupe à la tête de la procession, signe de sa supériorité.

Proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de but

Ces subordonnées sont introduites par « afin que », « pour que »... Leur mode est le subjonctif.

1. « Son cheval le déposa mollement dans l'unique bournier qui fût sur la grande route, ce qui fit esclandre, parce qu'il fallut le tirer de là pour que la voiture du roi pût passer. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de but, introduite par la locution conjonctive « pour que », est ici subordonnée à une proposition conjonctive circonstancielle de cause : « parce qu'il fallut le tirer de là ». Cette subordination met en relief la gêne occasionnée par la chute de monsieur de Moirod.

Propositions subordonnées conjonctives circonstancielle de comparaison

1. « Naturellement hardi, il se tenait mieux à cheval que la plupart des jeunes gens de cette ville de montagne. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle comparative est introduite par la locution conjonctive « mieux ... que ». Elle est elliptique du verbe. Elle souligne les qualités de cavalier de Julien, et sa supériorité sur ses concitoyens.

2. « [...] elle tirait cinq coups par minute, comme si les Prussiens eussent été devant elle. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de comparaison hypothétique, introduite par la locution conjonctive « comme si », est ici conditionnelle, ce qui explique l'emploi du subjonctif plus-que-parfait « eussent été ». La comparaison avec une situation de guerre met en relief l'énergie de la « petite pièce de canon », ici personnifiée.

Propositions subordonnées conjonctives circonstancielle de condition

« — Monseigneur, je vais chercher la mitre, si Votre Grandeur le permet. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de condition, introduite par la conjonction de subordination « si », dépend de la proposition qui la régit : « je vais chercher la mitre ». Il s'agit d'une formule de politesse. Elle apparaît en fin de phrase pour mettre en relief l'autorité de l'évêque et la révérence dont Julien fait preuve à son sujet.

Attention, dans la phrase suivante : « Les dames se demandaient si c'était du maire tout seul que provenait cette haute inconvenance. », la proposition soulignée est une proposition subordonnée interrogative totale et ne doit pas être confondue avec une subordonnée conjonctive circonstancielle conditionnelle.

Proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de concession

« Il trouva l'évêque assis devant la glace ; mais de temps à autre, sa main droite, quoique fatiguée, donnait encore la bénédiction. »

La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de concession, introduite par la conjonction de subordination « quoique », est ici elliptique du verbe (« quoiqu'elle fût fatiguée »). Elle dépend de la proposition qui la régit : « sa main droite [...] donnait encore la bénédiction », à laquelle elle est subordonnée pour mettre en relief l'aspect mécanique du geste de l'évêque.

Dans l'extrait étudié, les propositions subordonnées conjonctives circonstancielle les plus nombreuses sont les propositions subordonnées conjonctives circonstancielle de temps. Cela semble logique, puisque le chapitre relate un événement dont il faut marquer les différentes étapes. De manière plus générale, la présence des propositions subordonnées conjonctives circonstancielle dans le passage correspond au souci de Stendhal de livrer à son lecteur un récit pittoresque et précis de l'événement.